

Décision

Générale

colonial

Décision n° 602 18/06/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 juin 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un secours unique de dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix fr. (17.490 fr.) est accordé à la nommée Noura Bint Abdoul, veuve de l'ex-milicien de 1er cl. Ahmed Saleh, n° mle 285, domiciliée à Djibouti. Le montant de se secours représente deux années de la pension dont l'ex-milicien de 1er classe Ahmed Saleh, n° mle 285, était titulaire.